

DÉPARTEMENT
AUBE
CANTON
SAINT ANDRE LES VERGERS 10
COMMUNE
ST ANDRÉ

STM / DP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

**Réglementation de la circulation
Restriction de circulation et interdiction de stationnement
Rue Alfred NOBEL.**

Le Maire de la Ville de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS,

Vu le Code de la Route,

Vu les Articles L 2212-1 à L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par SARL AGD TROYES, route de Laines aux Bois 10120 Saint-Germain en date du 23 mai 2025, qui sollicite une interdiction de circuler et de stationner rue Alfred NOBEL, afin de procéder à un déménagement.

Considérant que pour le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers, il y a lieu de mettre en place une interdiction de circulation et de stationnement, comme indiqué ci-dessus,

Considérant que l'intérêt majeur de la sécurité des usagers justifie pleinement l'interdiction apportée au libre usage de cette voie,

ARRÊTÉ

Article 1 : Le jeudi 12 juin 2025 de 8h à 13h, la circulation sera interdite rue Alfred NOBEL au droit du n°5.

Article 2 : Le stationnement sera interdit à tous les véhicules au droit du 5 rue Alfred NOBEL, sauf ceux nécessaires pour le déménagement.

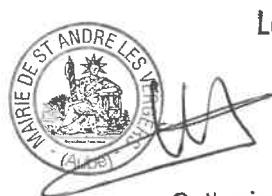
Article 3 : Les panneaux de présignalisation et de signalisation nécessaire seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, seront constatées, poursuivies et réprimées, conformément à la Loi.

Article 5 : M. Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Aube, M. Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, MM. Les Agents de la Police Municipale, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à :

- . M. L'Officier du Ministère Public près les Tribunaux de Police de l'Aube ;
- . M. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours à TROYES à charge par lui d'en assurer la transmission aux Chefs de Centre de Secours intéressés ;
- . M. Le Commandant de la C.R.S. n° 35 à TROYES ;
- . L'entreprise SARL AGD TROYES, route de Laines aux Bois 10120 Saint-Germain.

Fait à SAINT-ANDRE, le 26 mai 2025.



Le Maire,

Catherine LEDOUBLE